



DEC Pôle concours

Réf N° DECPOLECONCOURS/XIII/26/155

Affaire suivie par : Jean-Yves RAGIL/ Céline SOUBEYRAN

Tél : 04.76.74.72 34 / 04.76.74.72 55

Mél : dec.concours-itrf@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC POLE CONCOURS/XIII/26/155 du 27 mai 2026

relatif à la composition de la commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP G – Opérateur-trice logistique et Opérateur-trice de maintenance, organisé par le rectorat de l'académie de Grenoble

- Vu le code général de la fonction publique ;
- vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
- vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

Article 1 : la commission de sélection pour le recrutement sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP G – Opérateur-trice logistique et Opérateur-trice de maintenance, organisé par le rectorat de l'académie de Grenoble est composée ainsi qu'il suit pour la session 2026 :

Mme	FOSTY Laurence	DSDEN – Grenoble AAE	Présidente de jury
Mme	CERANA Marie-Claude	DSDEN – Grenoble SAENES CE	Membre de jury
M.	M'BAH ILAMOKO Paul	Lycée Ferdinand Buisson - Voiron APAE	Membre de jury

Article 2 : la commission de sélection des dossiers se réunira au Tremble, à Gières, le jeudi 11 juin 2026.

Article 3 : l'épreuve orale se déroulera au Tremble, à Gières, le jeudi 2 juillet 2026.

Article 4 : la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Pour le recteur et par délégation,
Signé le 28/05/26 par Mme Laurence Giry,
Cheffe de la division des examens et concours,
Conforme à l'original, disponible sur demande**